



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

APPA région Sud-Provence-Alpes-Côte d'azur
2021



www.projetfees.fr



FEES

Femmes Enceintes, Environnement et Santé

• HISTORIQUE

De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus grande **vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons** aux polluants environnementaux. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que notre santé (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant les **1 000 premiers jours de vie**. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes mutagènes reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé des générations futures. Plus concrètement, la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes...). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques...

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional, la **Mutualité Française** et l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** se sont mobilisées depuis 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet «**FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé**». Ce projet a ainsi pour ambition de **réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...)**.

Une **analyse de situation** a été réalisée à travers un travail de recueil bibliographique sur les polluants de l'air intérieur, et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de montrer l'intérêt de travailler sur ces problématiques et de définir les axes de travail du projet.

Depuis 2012, **des formations** sont ainsi proposées aux professionnels de la périnatalité et de la santé des Hauts-de-France ainsi qu'aux futurs professionnels (Ecoles de sages-femmes, Facultés de Médecine et de Pharmacie, Ecole de puéricultrices...), ce qui a permis d'aboutir à la formation de **674 professionnels et plus de 1400 futurs professionnels**. Des **ateliers pratiques** sont également proposés aux futurs et jeunes parents pour les sensibiliser aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux.

De 2015 à 2017, une **évaluation globale** du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS HDF, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du **projet FEES** auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

A partir de ces différentes expériences, le projet FEES s'est ensuite développé dans plusieurs régions de France : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand-Est et Occitanie.

Le projet FEES en Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'azur

Depuis 2017, l'APPA développe le projet FEES en Région Sud, en partenariat avec le Réseau Méditerranée et grâce au financement de l'ARS.

Les actions engagées par le Réseau Méditerranée ont ainsi permis d'aboutir à la formation de 135 professionnels de santé et professionnels de la périnatalité par l'APPA.



Des ateliers, animés par l'APPA, sont organisés pour les futurs et jeunes parents.

OBJECTIF DU PROJET FEES

Le Projet FEES a pour objectif de diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques.

Pour cela, il vise :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques, et la santé afin qu'ils soient des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents,
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

Les actions développées dans le cadre du projet

Formation des professionnels de la périnatalité

Partenariats
Communication
Evaluation

Formation des futurs professionnels de santé et de la périnatalité



Sensibilisation des futurs et jeunes parents

Création et diffusion d'outils

Accompagnement des professionnels dans la mise en place d'actions

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Professionnels de la périnatalité et de la santé
- Futurs et jeunes parents

• LES FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA SANTÉ

SESSION THÉORIQUE

Une session de formation théorique se compose de 3 modules d'une demi-journée.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité;
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson;
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure **d'identifier les sources d'exposition de la femme enceinte** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.

PROGRAMME :

🔥 1er module : Contexte- Qualité de l'air intérieur et santé

Contexte en santé environnementale et périnatalité

Les différents polluants présents dans l'habitat :

- Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte et du nourrisson
- Conseils de prévention à transmettre (produits ménagers sans danger, aménagement de la chambre du bébé, bien-être de la famille dans l'habitat...)

🔥 2ème module : Alimentation et santé

Les différents polluants véhiculés par l'alimentation (pesticides, résidus de médicaments, allergènes, additifs...) :

- Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte et du nourrisson
- Conseils de prévention à transmettre (Choix des ustensiles de cuisine et des contenants, modes de cuisson...)

🔥 3ème module : Cosmétiques et santé

Les substances présentes dans les cosmétiques :

- Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson
- Conseils de prévention et solutions alternatives (produits pour la toilette de bébé, coloration...)

SESSION «OUTILS»

Module complémentaire d'une demi-journée.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé;
- **Connaitre** les outils pédagogiques et techniques d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement;
- **S'initier** à la méthode de l'entretien motivationnel pour faciliter la transmission des conseils aux publics les moins sensibilisés.

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure de :

- **Adapter** les conseils transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente;
- **Aborder** la thématique avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables;
- **Animer** un stand de sensibilisation.

PROGRAMME :

- Présentation de la méthode de l'entretien motivationnel
- Présentation des outils de prévention disponibles pour relayer les messages de prévention
 - Mises en situation
 - Échanges de pratiques

Retrouvez toutes les offres de formation sur le site du projet FEES :
<http://www.projetfees.fr/>

Pour toute information, contacter l'APPA à l'adresse projetfees@appa.asso.fr ou le réseau méditerranée à l'adresse accueil@reseauinformatmed.fr

• LES ATELIERS À DESTINATION DES FUTURS ET JEUNES PARENTS

OBJECTIFS DES ATELIERS :

- **Améliorer** les connaissances des participants sur les effets des polluants environnementaux sur leur santé;
- **Permettre** aux participants de savoir ce qu'ils peuvent améliorer par eux-mêmes dans leur environnement et donc leur santé;
- **Rendre** les futurs et jeunes parents acteurs de leur propre santé.

2 ateliers sont proposés :

Atelier 1

«Je souhaite avoir un bébé»

- La qualité de l'air intérieur (tabac, produits ménagers, parfums d'intérieur ...)
Ex : « Comment choisir ses produits d'entretien ? »
- Les sources de pollution dans l'alimentation et leurs effets sur la santé de maman :
Par exemple : «Quels ustensiles de cuisson privilégier ? »
- Comment choisir et utiliser un produit cosmétique «sain» pour maman

Atelier 2

«J'attends bébé, je prépare son arrivée et je l'accueille » :

- La qualité de l'air intérieur (tabac, produits ménagers, parfums d'intérieur ...) :
L'aménagement de la chambre de bébé : «A quel moment je peux préparer la chambre de bébé ?»
- Les sources de pollution dans l'alimentation et leurs effets sur la santé de maman et bébé :
Par exemple : « comment préparer les fruits et légumes ?»
- Comment choisir et utiliser un produit cosmétique sain pour maman et bébé

Ces ateliers permettront la transmission de conseils pratiques aux futurs et jeunes parents pour améliorer la qualité de leur environnement, mieux comprendre le fonctionnement de leur logement et les dysfonctionnements, ainsi que les **impacts sanitaires** de leurs pratiques domestiques (ex : produits ménagers...).

L'apport d'informations contribue à l'amélioration du cadre de vie des personnes et, par la **réduction de l'exposition aux polluants intérieurs**, à un effet direct sur leur qualité de vie et leur santé.

Vous souhaitez organiser un atelier ?

Contactez Rachel Felipo, Responsable de l'APPA Région Sud-Provence-Alpes-Côtes d'Azur
Formatrice dans le cadre du projet Femmes Enceintes Environnement et Santé
rachel.felipo@appa.asso.fr

• LES FINANCEURS

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de Santé et par Santé publique France.



Le projet FEES est porté par l'APPA :



L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962. Elle a pour but de :

- Susciter et de coordonner toutes études recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique;
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique;
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique

CONTACTS

APPA

projetfees@appa.asso.fr

03 20 31 71 57

Mélie Rousseau

Sage-femme chargée de projets

Coordnatrice nationale du projet FEES pour l'APPA

melie.rousseau@appa.asso.fr

Les formations sont organisées par le réseau méditerranée :



Le réseau Méditerranée est un réseau de périnatalité qui couvre la région PACA ainsi que la Corse et la principauté de Monaco. Il a pour mission de coordonner et de soutenir les professionnels de santé pour accompagner au mieux :

- Le projet préconceptionnel
- Le déroulement de la grossesse
- Les conditions de la naissance
- Le bien-être de l'enfant et de ses parents
- Le suivi des plus vulnérables

* Le réseau s'adresse à l'ensemble des professionnels intervenants dans le domaine de la périnatalité.

CONTACTS

Le Réseau Méditerranée

Michèle Marcot

Coordnatrice Médico-technique

04 91 92 95 21

accueil@reseauperinatmed.fr